

30 septembre 2020

## Conséquences de la crise sanitaire dans le spectacle vivant

Constats et risques pour :

- les entreprises
- l'emploi
- la protection sociale

Depuis la fin février 2020, le spectacle vivant est dramatiquement impacté par la crise sanitaire. Les conséquences sont d'ores et déjà gravissimes. Avec le soutien des pouvoirs publics, il s'agit donc de mobiliser les moyens pour sauver les entreprises et les emplois, et permettre la reprise de l'activité.

Pour compléter les diagnostics chiffrés de la situation, la CPNEF-SV propose dans cette note une synthèse des principaux constats et risques exprimés par les professionnels. Non exhaustive et évolutive, cette note reprend des éléments d'origines diverses : communiqués, interviews dans les médias, groupes de travail, ateliers, congrès, rapports...

Il s'agit donc d'un document de travail, au contenu non validé par les organisations d'employeurs et de salariés membres de la CPNEF-SV.

Son objectif est de susciter réflexions et débats afin que des mesures d'accompagnement soient mises en œuvre pour répondre aux besoins, au niveau sectoriel ou plus spécifiques à chaque composante du spectacle vivant.

### **D'accord pas d'accord ?**

Si vous souhaitez proposer des ajouts ou des modifications, contactez-nous.

# Les entreprises

Concernant	Constats	Risques
<p>Tous les entrepreneurs de spectacles vivants producteurs, diffuseurs, tourneurs, exploitants de lieux</p> <p>et</p> <p>Tous les prestataires techniques au service de la création et de l'événement exploitants, fabricants et distributeurs de matériels dans les domaines scéniques, son, lumière, vidéo, décors, costumes...</p>	<p><b>Activité (production, diffusion, exploitation, fabrication) : le spectacle, l'un des secteurs les plus impacté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De fin février à fin aout : activité de la totalité des entreprises à l'arrêt complet. Depuis septembre, reprise de l'activité pour une partie des entreprises en mode dégradé dans des conditions extrêmement compliquées.</li> <li>• Forte inquiétude face au contexte incertain et au manque de visibilité sur les mesures mises en œuvre pour faire face à la pandémie, qui varient selon les territoires et changent fréquemment (stop and go) : très grandes difficultés à s'organiser et prévoir des alternatives.</li> <li>• Impact psychologique de la rentrée car la situation sanitaire est toujours préoccupante et les mesures très impactantes négativement : pas d'horizon de reprise « à la normale, comme avant ».</li> <li>• Révisions constantes au sein des entreprises des stratégies, activités, organisation, protocoles, outils, moyens...</li> <li>• Temps passé très important en veille juridique, activités RH/comptables, demandes d'aides exceptionnelles... Sentiment d'insécurité juridique.</li> <li>• « Ce qui est perdu est perdu », rattrapage impossible d'une grande partie de l'activité suite aux spectacles et événements culturels annulés sans possibilité de report.</li> <li>• Fragilisation des réseaux de coopération permettant la mise en commun de moyens.</li> <li>• Autres organismes impactés en bout de chaine par la baisse d'activité des entreprises de spectacle : organismes de formation, cabinets comptables et gestionnaires de paye, boites de com et de graphisme, prestataires informatiques, sociétés de nettoyage, gardiennage, sécurité, sociétés de conseils, ....</li> <li>• Impact extra-sectoriel sur l'activité et l'économie locale (hôtellerie, restauration, café-bar, transport, prestataires...).</li> </ul>	<p><b>Activité et économie : comment tenir face à une pandémie durable ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sans visibilité à court et moyens termes, comment organiser la reprise des activités, et s'adapter aux variations des mesures selon les zones (vertes, oranges, rouges) ?</li> <li>• Des estimations alarmantes de cessation d'activité et de faillites, tant dans les secteurs privés que publics (subventionnés)</li> <li>• Augmentation de l'endettement ?</li> <li>• Incertitudes à court et moyens termes sur le maintien des apports des coproducteurs, mécènes, sponsors (apports financiers, en compétences ou en nature), crowdfunding...</li> <li>• Incertitudes à courts et moyens termes sur les niveaux d'aides et de subventions publiques (ministères, collectivités, organismes de gestion collectives...).</li> <li>• Les aides et mesures déployées seront-elles suffisantes ?</li> <li>• Toutes les structures pourront elles prétendre aux aides ?</li> <li>• Quelles répartitions des moyens par territoires ? Quelle équité géographique ?</li> <li>• Désengagement des mécènes et financeurs privés à long terme ?</li> <li>• Baisse des budgets artistiques ?</li> <li>• Baisse des marges de négociation ?</li> <li>• Concurrence accrue entre les structures et pratique des prix bas (obtention des marchés aux moins disant) ?</li> <li>• Recettes budgétaires à diversifier encore plus ?</li> <li>• Revoir le prix des places, des abonnements, des devis techniques... à la hausse pour compenser les pertes ?</li> <li>• Fusion d'entreprises (TPE) et mouvements dans les grands groupes privés français ou internationaux pour amortir les déficits (rachats, alliances...) ?</li> <li>• Contrats d'assurance à renégocier ?</li> <li>• Relations et rôles des gestionnaires de billetterie externes à renégocier ?</li> </ul>

**Prévention des risques sanitaires :****ajuster les protocoles tout en respectant le cadre légal**

- Lourdeur et complexité des protocoles sanitaires pour les équipes et le public (nettoyage, désinfection, distanciation, gestes barrières, port du masque, reconfigurations ou réaménagement des locaux/espaces, limitation des déplacements...).
- Difficulté à adapter les protocoles généraux aux spécificités de chaque entreprise (esthétiques, taille, types de locaux...)
- Désignation de référents Covid et mise à jour du document unique d'évaluation des risques complexes dans les TTPE
- Les grandes salles (+ de 1000 places) et les grands événements sont très pénalisés par les décisions de fermeture, alors même qu'ils disposent de plus de moyens et d'expertise (personnels spécialisés) permettant de prévenir les risques que les petits ERP.
- Complexité de gestion des cas contacts.
- Sentiment d'incompréhension, voir de colère, liée à des mesures jugées parfois injustes ou inégalitaires (vis-à-vis d'autres secteurs qui subiraient moins de contrainte).
- Qualification de l'épidémie comme « cas de force majeure » non déterminé, générant un flou juridique.
- Le spectacle vivant s'est engagé fortement pour soutenir les soignants : hébergement, logistique à disposition, confection de protections, places gratuites...

**Economie : hausse des coûts et baisse budgétaires**

- Pertes massives des recettes (coproductions, cessions, billetteries, aides et subventions, locations, vente de prestations techniques, partenariats, sponsoring...).
- Perte des recettes annexes (bar-restauration, vestiaire, goodies...).
- Activité déficitaire. Fragilisation des structures qui doivent engager leurs fonds de réserve, souvent faibles. Aggravation des déficits structurels.
- Difficultés à assurer les coûts fixes et les charges incompressibles : locaux (théâtres en ordre de marche, bureaux, entrepôts et ateliers), maintenance, salaires et charges, factures, emprunts, investissements...
- Pertes sur la création/production non compensées par l'exploitation.

**Développement durable :****soutenir les bonnes pratiques**

- Comment poursuivre le changement, innover et investir alors que l'activité est à l'arrêt ou au ralenti, et incertaine ? c
- Comment engager le « verdissement des emplois » (développement des compétences des salariés pour la transition écologique) ?
- Comment maintenir des mutualisations ou des coopérations quand les structures sont exsangues ?
- Comment maintenir les « tournées vertes » : remplir le planning (éviter les dates isolées) tout en optimisant les transports et la logistique (programmation sur des territoires en proximité) ?
- Moins de moyens consacrés à l'éco-conception et l'innovation éco-responsable ?
- Reports des mesures écologiques face aux autres priorités ?

**Europe : quelles co-constructions ?**

- Quelles mesures communautaires de soutien aux politiques culturelles des Etats ? Quelle part du budget du plan de relance européen fléché sur la culture ?
- Quelles solidarités entre les pays membres ?
- Comment relancer la diffusion des spectacles et l'accueil des artistes ? Comment faciliter la circulation des œuvres ?

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surcoûts liés aux mesures de prévention et de protection (santé/sécurité, moyens, organisation, information, formation...), notamment dans les ERP.</li> <li>• Surcoûts liés à l'équipement des salariés en télétravail.</li> <li>• Excédents (quand il y en a, par exemple économies de frais d'approches tels que déplacement, hébergement...) très inférieurs aux coûts fixes.</li> </ul> <p><b>Mobilisation et mesures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation générale des pouvoirs publics, partenaires sociaux, sociétés civiles, institutions sociales, organismes professionnels, centres de ressources... afin de dégager des moyens et d'adapter les dispositifs</li> <li>• Dialogue complexe avec les pouvoirs publics, au niveau national et locale, afin de co-décider des mesures sanitaires spécifiques pertinentes.</li> <li>• Réalisation de nombreux chiffrages et diagnostics</li> <li>• Mise en œuvre de la formation à distance par les organismes de formation, expérimentation...</li> </ul>	
<b>Concernant</b>	<b>Constats</b>	<b>Risques</b>
La création de spectacles vivants	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés à créer de nouveaux spectacles en réunissant les moyens humains, matériels et financiers</li> <li>• L'absence du public interroge sur le sens même du spectacle vivant, et bouleverse les fondamentaux du métier d'artiste.</li> <li>• Du côté des producteurs comme des labels discographiques, les signatures de nouveaux artistes sont gelées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frein à l'innovation artistique ? Diminution de la diversité ?</li> <li>• Quels soutiens aux projets les plus modestes, locaux, sur des esthétiques de rares... ?</li> <li>• Quels soutiens à l'émergence ?</li> <li>• Repli des programmeurs sur la standardisation (contenus déjà plébiscités) ?</li> <li>• Freins aux investissements en matériels scéniques innovants ?</li> <li>• Les financeurs publics vont-ils renforcer leur demande d'utilité sociale des projets soutenus au détriment de la reconnaissance de la valeur artistique ?</li> </ul>

Concernant	Constats	Risques
Production / diffusion tournées / Programmation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déséquilibre entre le nombre d'œuvres créées et leurs possibilités de diffusion au public « en live ».</li> <li>• Annulations d'un grand nombre de spectacles sans possibilité de report ultérieur (renoncement pour des questions budgétaires, artistes ou lieux indisponibles, spectacles qui ne sont plus en phase avec l'actualité de l'artiste -nouvel album musical sorti depuis-, autres contraintes...)</li> <li>• Reports ou tentatives de reports fin 2020 ou sur les années suivantes.</li> <li>• Très grandes difficultés pour organiser les tournées (en France et à l'étranger) et pour accueillir les tournées des producteurs étrangers</li> </ul> <p>Artistes étrangers : annulation/report de leurs représentations du fait de l'impossibilité de déplacement ou d'incertitudes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les œuvres et les artistes ne circulent plus. Les publics en sont privés.</li> <li>• Dédommagements des annulations pas toujours obtenus.</li> <li>• Variabilité des restrictions ou des dérogations selon les territoires, cas de blocages par les collectivités qui souhaitent le report à 2021 par mesure de précaution.</li> <li>• Les spectacles annulés n'ont pas pu être joués sur les « places de marchés » (festivals, tremplins découvertes...) et donc ils n'ont pas été achetés par les programmeurs pour la saison prochaine.</li> <li>• Arrêt du rayonnement culturel français à l'international.</li> </ul>	<p><b>Programmation : le casse-tête de la diffusion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effet de saturation des reports : la programmation 2020/2021 voir 2022 est déjà bouclée pour certains diffuseurs.</li> <li>• Allongement entre le temps de production et le temps de démarrage de l'exploitation ?</li> <li>• Allongement des temps d'arrêt entre les représentations en tournées ? Augmentation des coûts de reprises ?</li> <li>• Puisqu'il n'y a plus (ou moins) d'artistes étrangers, la programmation va-t-elle se reporter sur des artistes français en quantité équivalente ?</li> <li>• Un renforcement des déséquilibres territoriaux de l'offre de spectacles (déserts culturels) ?</li> <li>• L'amortissement des pertes et les surcoûts budgétaires se reporteront sur les coûts de production et coûts plateaux en cession ?</li> <li>• Programmation des saisons par trimestre et non plus annuellement ?</li> </ul>
Concernant	Constats	Risques
Formes alternatives de création / diffusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplication des petites formes, spectacles plus courts, spectacles sans 1<sup>ère</sup> partie, micro-festivals...</li> <li>• Spectacles en demi-jauges ou jauges réduites.</li> <li>• Spectacles rejoués dans la même journée.</li> <li>• Des spectacles organisés pour un public debout (concerts de musiques actuelles...) sont proposés en configuration assise.</li> <li>• Augmentation de l'offre de spectacles en plein air hors les murs : devant les lieux, dans l'espace public, sur les sites patrimoniaux ou remarquables, parcours urbains déambulatoires ou sur sites naturels, chez l'habitant, dans des ERP non culturels...</li> </ul>	<p><b>Réinventer et innover : c'est l'ADN du spectacle, mais pas à tout prix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les spectacles ne sont pas adaptables à des changements de configuration pour des raisons artistiques, économiques, organisationnelles, techniques...</li> <li>• Incompatibilités pour le public entre les enjeux artistiques des spectacles (rassemblement, partage d'émotion, lien, convivialité, esprit festif...) et les mesures sanitaires (limitation du nombre de spectateur disséminé dans un lieu, les nouveaux formats assis/masqué, via le net ...</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du livestream (diffusion de spectacles ou formes artistiques en direct sur le net via des sites, des plateformes, des réseaux sociaux...), lectures théâtres en podcast, tournées virtuelles... avec des succès inégaux car estimé peu attractif par certains (artistes, organisateurs, publics) en termes de partage d'émotions et de convivialité.</li> <li>• Nouvelles contraintes pour les ERP sur le plan : sécurité/sûreté, juridique, des intempéries pour le plein air, des assurances...</li> <li>• Surcoûts pour la captation, gestion des droits voisins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de lien et de connaissance sur le public ? Nouveaux modes de communication à instaurer ?</li> <li>• Quels modèles économiques (gratuit/payant) et de rémunération des salariés pour le plein air, le livestream, les abonnements mixtes live/en ligne ?</li> <li>• Les professionnels du spectacle ont toujours su innover, en se renouvelant sans cesse, mais qu'en est-il de l'écosystème administratif et des politiques publiques dont les modèles semblent plus figés ?</li> </ul>
<b>Concernant</b>	<b>Constats</b>	<b>Risques</b>
Le public	<p><b>Fréquentation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le public est privé de spectacles, d'événements et d'actions culturelles</li> <li>• Angoisse du public du fait des risques sanitaires, qui s'ajoute à un contexte sécuritaire déjà dégradé depuis les attentats de 2015.</li> <li>• Absence des touristes français et étrangers, du fait des contraintes de déplacement et d'hébergement.</li> <li>• Comportements inégaux selon les territoires, en fonction des mesures et actions de communications des pouvoirs publics.</li> <li>• Un soutien fort des publics qui font état de leurs besoins d'art et de leur amour du spectacle</li> </ul> <p><b>Réorganisation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication sur les mesures sanitaires.</li> <li>• Actions de communication et commerciales sur la programmation (annulations, reports, remboursements ...).</li> </ul>	<p><b>Le retour du public : « LA » condition de reprise</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incertitudes sur le désir du public de revenir au spectacle dans un contexte de crise sanitaire majeur.</li> <li>• Crainte de l'effets yoyo : alternance de périodes où le public est rassuré/inquiet et en conséquence revient/déserte.</li> <li>• Coup d'arrêt à « la culture pour tous » et/ou à la démocratisation culturelle avec certains publics désertant les lieux culturels pour des raisons diverses ?</li> </ul> <p>Le public de proximité est-il celui qui pourra reprendre sa fréquentation dans les lieux/événements proches de son domicile ? Quid des plus éloignés géographiquement ? Plébiscite de l'offre micro-locale ?</p> <p>Evaporation des publics « à risque ou exposés » (personnes âgées, avec pathologie, handicapés...) ?</p> <p>Evaporation des publics fragilisés économiquement qui ont perdu leur pouvoir d'achat et/ou qui ont des difficultés professionnelles (jeunes, demandeurs d'emploi, parent isolé...) ?</p> <p>Comment accueillir les scolaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constatatera-t-on des pratiques différentes selon les disciplines (musique, théâtre, cirque, cabaret, danse...), les esthétiques (classique, moderne, contemporain, hip-hop...) ?</li> <li>• Diminutions des abonnements pour les saisons prochaines ?</li> <li>• Quel nouvel élan pour les actions de l'éducation artistique et culturelle ?</li> <li>• Quel avenir pour le Pass culture ?</li> </ul>

# L'emploi

Concernant	Constats	Risques
<p>Tous salariés artistes, techniciens et personnels administratifs Tous de contrats de travail</p>	<p><b>Un marché du travail encore plus incertain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inactivité totale ou partielle massive</li> <li>• Perte de revenus salariaux et revenus associés.</li> <li>• Gel des embauches (CDI, CDD, CDDU), dont alternance</li> <li>• Le télétravail concerne une faible minorité de professionnels</li> <li>• Le maintien des subventions en 2020 (au fonctionnement et/ou au projet) sécurise une partie des emplois dans le secteur public, mais le secteur privé est très impacté</li> </ul>	<p><b>L'urgence : sauver les emplois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du déséquilibre offre d'emploi (plus limitées) et de la demande d'emploi (salariés en recherche plus nombreux) ?</li> <li>• Augmentation de travail non déclaré (au noir) ?</li> <li>• Aggravation de la précarité ?</li> <li>• Difficultés d'accès aux droits sociaux, spécifiques au spectacle ou relevant du régime général ?</li> <li>• Développement de la flexibilités (salaires, horaires, polyvalence, pluriactivité, cumuls de statuts d'emploi...) ?</li> <li>• Freins aux politiques de mixité et d'égalités du fait du gel des embauches (femmes/hommes, handicapés, diversité...) ?</li> <li>• Perte de sens, isolement (notamment en télétravail) ... ?</li> <li>• Face à l'urgence, dégradation des collectifs au travail ?</li> <li>• Dégradation de la prévention des risques (accidents, santé au travail, risques psycho-sociaux, charge mentale ...) ?</li> <li>• Reconversions massives hors du secteur ? Entraînant fuite irréparable des compétences ?</li> <li>• Transfert de l'emploi salarié sur des formes d'emploi indépendant, dont auto-entrepreneuriat, avec facturation des prestations ?</li> </ul>
<p>Salariés permanents CDI et CDD</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours massif à l'activité partielle</li> <li>• Diminution des offres d'emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non reconduction de CDD, licenciements ?</li> <li>• Limitation des possibilités de promotion et d'évolution ?</li> <li>• Développement des formes d'emploi atypiques (emplois aidés) en remplacement des CDI/CDD ?</li> <li>• Développement de l'externalisation des fonctions supports ?</li> </ul>
<p>Salariés intermittents CDDU</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité voir impossibilité de mise en œuvre de l'activité partielle</li> <li>• Diminution des offres d'emploi</li> <li>• Difficultés à recharger les droits sociaux (pertes d'heures de travail)</li> <li>• Pas d'accès au FNE-formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de l'activité offerte aux intermittents ?</li> <li>• Pour l'accès au régime spécifique d'assurance chômage, risque de basculement au régime général ou au RSA ?</li> </ul>

Concernant	Constats	Risques
Les jeunes professionnels	<p>Alors que les métiers du secteur sont très attractifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des offres d'emploi ouvertes aux jeunes (personnes sans expérience)</li> <li>• Gel des recrutements de jeunes en CDI</li> <li>• Gel des recrutements en apprentissage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés d'accès aux premiers emplois</li> <li>• Abandon d'une carrière naissante ? Génération sacrifiée de jeunes talents artistiques, techniciens, personnels administratifs ?</li> <li>• Les rares emplois ouverts aux jeunes seront pourvus par des profils surqualifiés ?</li> <li>• Recours massifs aux stagiaires ?</li> </ul>
Les artistes interprètes Les auteurs-compositeurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertes de rémunérations du fait de la baisse d'activité (revenus salariaux, droits d'auteurs, droits voisins).</li> <li>• Fragilisation des artistes en développement car la reprise bénéficiera aux équipes déjà programmées (reports) et aux têtes d'affiches plébiscitées (recherche de sécurité financière des organisateurs).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La baisse des coûts se répercutera t'elle sur les rémunérations des artistes (montant des cachets à la baisse) ?</li> <li>• Quelles modalités de rémunérations du livestream pour les artistes en ligne ?</li> </ul>
Les travailleurs non salariés gérants et dirigeants de sociétés, indépendants, micro-entrepreneurs...	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte précarisation des professionnels qui n'exercent pas sous statut de salariés, et qui ne sont pas bénéficiaires de certaines mesures d'aides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque majeur d'endettement, de faillite, reconversion</li> </ul>



## Protection sociale et organismes professionnels

Concernant	Constats	Risques
<p>Institutions sociales : interprofessionnelles Unedic, Pôle emploi, Guso, Sécurité sociale...</p> <p>Institutions sociales sectorielles : Audiens, Afdas, Caisse des congés, CMB, CPNEF-SV, FNAS, ...</p> <p>Organismes professionnels : CNM, ASTP...</p> <p>Sociétés civiles : Adami, Spedidam, SACD, SACEM...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminutions des encaissements du fait des baisses de versement des cotisations sociales des entreprises et des salariés (part sur les masses salariales).</li> <li>• Gestion des dispositifs perturbée</li> <li>• Une forte réactivité pour s'adapter aux besoins et trouver des solutions/aides.</li> <li>• Manque de visibilité sur les mesures gouvernementales d'appui, les aides à venir, les facilitations, les renégociations sociales à prévoir...</li> <li>• Suspension des négociations sociales en cours (conventions collectives , accord de branche, ...)</li> </ul>	<p><b>La protection sociale : maintenir et développer les droits pour faire face</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equilibre financier des régimes menacé sur le moyen et long terme ?</li> <li>• Comment vont s'effectuer les compensations des pertes ?</li> <li>• Quelles conséquences sur la couverture sociale et les dispositifs actuels ?</li> <li>• Quelle prise en compte de l'expertise des branches du spectacle vivant par les pouvoirs publics en termes de besoins et solutions ?</li> <li>• Quelle place pour le dialogue social dans le secteur ?</li> </ul>